

Au Puits de La Paracha

*Pensées recueillies
de Rabbi
Elimelech
Biderman Chlita*

Rehe



Paracha Rehe

« Vous êtes des fils pour Hachem votre D. »
(10, 17)

Ce verset constitue un agréable réconfort pour chaque juif car il lui rappelle en permanence qu'il est sous la protection bienveillante de son Père Céleste qui le nourrit et pourvoit aux besoins de chacun. Dès lors, il ne s'inquiètera pas pour son avenir et acceptera avec joie et amour toutes les vicissitudes de l'existence sans jamais se plaindre de son sort. Car il sera convaincu que la Miséricorde Divine l'accompagne à chaque pas et que tout ce qui lui advient est soigneusement calculé dans le Ciel, ce que la Guémara (Yérouchalmi Horayot 3,4) exprime en quelques mots : (un homme doit penser) "c'est pour mon bien que ma vache s'est cassé le pied". Il sera ainsi satisfait de son sort, ce qui aura pour effet d'adoucir la mesure de rigueur et de fait, de le relever de ses épreuves en lui faisant mériter le dévoilement de la bénédiction Divine.

Rabbi Yé'hezkel de Kazmir a un jour déclaré au nom de Rav Elimélekh de Lizensk **qu'un homme est en mesure de subvenir à ses besoins, fût-ce en vendant des cure-dents, et même de s'enrichir considérablement de cette manière à condition qu'il ne soit pas dégoûté de ce qu'il fait.** Ceci figure en allusion dans un des versets de notre Paracha (16, 15) : « Car Hachem ton D.

bénira toute ta récolte et toute l'œuvre de tes mains ». Quand cela s'accomplira-t-il ? Lorsque tu « seras uniquement joyeux » (fin du verset, n.d.t). Il ajoute au nom de son aïeul, l'Admour de Kazmir : « **La joie est un remède pour réussir dans ses affaires** », comme il est dit (Dévarim 33, 18) : « Réjouis-toi Zévouloun dans tes sorties » et Rachi de commenter : « Réussis lorsque tu sors commercer ». Il y a donc un rapport direct entre la joie et la réussite . Une preuve supplémentaire : Yonathan Ben Ouziel traduit (en araméen, n.d.t) le verset rapporté plus haut « Tu seras uniquement joyeux » par « Tu seras uniquement joyeux dans tes succès », car la joie entraîne le succès dans les affaires. Le Gaon de Vilna (Orot Hagra Erekh Sim'ha, 6) affirme pour sa part : « La tristesse est un défaut (...) et tout porteur de défaut ne peut entrer dans le Temple, c'est pourquoi celui qui pénètre dans le Beth Hamikdash doit être joyeux. »

On rapporte au nom du Beth Aharon que le seul trait de caractère qu'il est permis d'exprimer extérieurement sans qu'il traduise un véritable sentiment intérieur est la joie. Bien qu'en général, il soit interdit d'exhiber une attitude contraire à ce que l'on ressent dans le cœur, en ce qui concerne la joie c'est différent. Car en faisant montre d'une figure allègre



alors qu'il est affligé, l'homme parviendra à une joie véritable et authentique.

Lorsqu'il nous semble que quelqu'un empiète sur notre moyen de subsistance, le fait de garder en mémoire que nous sommes tous les enfants d'Hachem évitera également les disputes. Le 'Hafets 'Haïm (Chémirat Halachone Chaar Hatvouna, Chap. 11) écrit à ce sujet : « L'homme se renforcera énormément dans le Bita'hone au point de ne pas du tout s'émouvoir lorsqu'autrui touche à ses affaires (si par exemple un concurrent vient ouvrir son magasin à côté du sien). Dès lors, il n'en viendra pas à médire, à se disputer avec lui, à l'insulter, à lui faire honte en public, ou à lui causer du tort et il aura confiance qu'Hachem pourvoira à ce qui lui manque d'une autre manière (...). Il en est de même en ce qui nous concerne, le Saint-Béni-Soit-Il subvient aux besoins de toutes Ses créatures, comme il est dit : « *Il donne son pain à toute chair* » (146, 25). Il est le Père de tous les Bné Israël et eux sont Ses enfants, comme il est dit : « Vous êtes Ses fils » (14, 1) et Il désire que la paix et non la discorde règne entre eux (...) C'est pourquoi lorsque quelqu'un fait concurrence à son prochain, que ce dernier lui demande de s'en abstenir et qu'il refuse, si la personne lésée supplie alors Hachem de lui donner la part de son concurrent, il est certain que cette intention pure trouvera grâce à Ses yeux, comme l'enseignent nos Sages : « Qu'est-il écrit "*Il fait reposer la Terre sur le vide*" ? Sur qui le monde repose-t-il ? Sur celui qui met un frein à

sa bouche au moment de la dispute ! » (jeu de mot entre בלימה le vide et בלם, réfréner, n.d.t). Grâce à la confiance qu'il place en Hachem, Celui-ci lui donnera une double part. »

Un Avrekh se présenta une fois devant Rabbi Chlomo de Karlin : « Rabbi, se plaignit-il, jusqu'à présent mon épouse avait un travail régulier qui pourvoyait largement aux besoins de la famille. Malheureusement, elle vient de se faire renvoyer, que va-t-il advenir de nous ?

As-tu devant chez toi une boîte aux lettres ? lui demanda le Rabbi.

Oui, lui répondit-il sans comprendre le rapport entre son histoire et la question, j'ai bien une boîte aux lettres.

T'est-il arrivé parfois d'y recevoir du courrier ?

L'Avrekh acquiesça, toujours sans comprendre.

Pourrais-tu me dire qui est le facteur qui t'apporte ces lettres ? insista le Rabbi.

Non, avoua-t-il, que m'importe qui il est, l'essentiel est que les lettres me parviennent !

A présent, lui dit le Rabbi en le considérant avec étonnement, veux-tu m'expliquer pourquoi cela t'intéresse-t-il tellement de savoir qui est le "facteur" qui t'apporte la subsistance que le Saint-Béni-Soit-Il Lui-même t'envoie ?



« Hachem ton D. te bénira » : parvenir à comprendre que tout ce que l'homme possède est un don du Ciel

« Afin qu'Hachem ton D. te bénisse dans toute l'œuvre de tes mains que tu entreprendras » (14, 29)

La Torah nous dévoile dans ce verset que toute l'abondance dont l'homme bénéficie est le fruit de la bénédiction Céleste. C'est aussi ce que nous enseigne le Méssilat Yécharim (Chap. 21) : « Dès lors, l'homme aurait pu rester sans travailler et le décret se serait accompli (ce qui lui a été octroyé du Ciel), si ce n'était le châtement prévu à l'encontre de tous les êtres : "Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front" (Béréchit 3, 19) selon lequel l'homme est tenu de faire un effort afin d'obtenir sa subsistance, tel que le Très-Haut l'a décidé. Cela n'est néanmoins qu'une sorte d'impôt décrété sur toute l'humanité dont elle ne peut s'affranchir. C'est ainsi que l'on enseigne (Sifri Dévarim 123) "j'aurais pu penser qu'il (l'homme) ne doit pas travailler, c'est à ce sujet que la Torah écrit : 'Dans tout l'œuvre de tes mains que tu entreprendras'." Bien que ce ne soient pas les efforts qui produisent les résultats, ils sont néanmoins obligatoires. C'est pourquoi dès que l'homme en produit, il est quitte de ce devoir et la bénédiction Divine peut reposer sur lui. Et il est inutile de passer tout son temps à déployer des efforts démesurés. "

A Kelm, vivait un homme connu comme étant un Tsadik. On le surnommait Rabbi Leib 'Hassid. Une fois , il faisait la queue au guichet pour acheter un billet de train et un des disciples de la Yéchiva de

Kelm passa près de lui. Dès qu'il l'aperçut, il s'approcha de lui et dit : « Rabbi, il ne convient pas à un homme comme vous d'attendre ici au milieu des gens. Donnez-moi l'argent nécessaire et j'attendrai à votre place .

Je n'ai pas un sou en poche, lui répondit Rabbi Leib.

S'il en est ainsi, pourquoi êtes-vous venu jusqu'ici ? s'étonna l'étudiant

Je dois voyager, mais malheureusement, je ne possède pas un centime. Néanmoins, je suis venu ici faire ma part d'efforts.

Le disciple alla acheter un billet qu'il payait de son propre argent. Il le remit au Rabbi et réitéra sa question : « Maître, si vous n'aviez pas l'argent, pourquoi vous fatiguer à venir jusqu'ici ?

Car l'homme, lui répondit-il, est tenu de faire un effort et ne peut rester tranquillement assis chez lui. Cependant, il doit en même temps savoir que la réalisation de ses projets n'est pas dans ses mains mais dans celles du Saint-Béni-Soit-Il qui trouvera le moyen de lui faire parvenir l'argent nécessaire au voyage "

Les Sages du Moussar (morale, n.d.t) nous ont enseigné à ce sujet que l'effort obligatoire de chacun est inversement proportionnel à son niveau personnel de Emouna. En effet, plus celui-ci est bas, plus l'homme doit accentuer son effort. Par conséquent, quelqu'un comme Rabbi Leib, pétri entièrement de Emouna, n'est



tenu seulement d'accomplir qu'une Hishtadloute minime (Chem Michmouël, Mikets 5671).

« Je place devant vous » : l'homme possède le libre arbitre

« Vois, Je place devant vous aujourd'hui la bénédiction et la malédiction »

Les commentateurs ont fait remarquer que ce verset débute au singulier "Vois" et se termine au pluriel "Je place devant vous".

Le Rabbi de Kotsk l'explique de la manière suivante : « S'il est vrai que le don même de la Torah concerne tout le monde à égalité, car tout Israël a reçu la même Torah et les mêmes Mitsvot, ce qui justifie l'emploi du pluriel pour ce qui est du **don** ("Je place devant vous"), néanmoins, chaque juif la perçoit de manière différente. Dès lors, la vision personnelle de chacun est exprimée au singulier pour nous enseigner : "Vois ce que Je t'ordonne et accomplis-le suivant tes propres forces et tes propres aptitudes ". »

Le Kéli Yakar pour sa part voit dans ce verset l'allusion suivante : « *Vois, je place devant vous aujourd'hui* », le mot "aujourd'hui" évoque le cycle jour-nuit du au mouvement du soleil et fait allusion aux deux opposés : malédiction et bénédiction. Cela vient nous suggérer que le soleil est une unité qui peut entraîner deux conséquences opposées: tantôt ramollir la cire tantôt durcir un œuf, brunir le visage de celui qui étend le linge et blanchir le linge étendu, alors que toutes ces variations ne proviennent pas d'un changement du soleil lui-même

mais des entités qui reçoivent les rayons du soleil. Ainsi «*la bénédiction et la malédiction*» (suite du verset n.d.t) ne proviennent pas de changements concernant Hachem, à D. ne plaise, comme il est écrit «Je suis Hachem, je n'ai pas changé » (Malakhi 3,6) mais de différences de comportement du côté de celui qui les reçoit ". Cela signifie que la bénédiction Divine du point de vue d'Hachem est invariable et abondante, et c'est l'homme lui-même qui décide suivant l'intégrité de sa conduite d'en bénéficier intégralement, ou à D. ne plaise le contraire. L'essentiel est de savoir que chacun vient au monde afin de remplir un certain rôle et une certaine mission. J'ai une fois entendu d'une des personnalités importantes de Jérusalem que jadis il existait une synagogue réservée aux ouvriers du port de Haïfa. Un visiteur étranger ne pouvait se douter que cette synagogue employait un "Gabaï" (personne responsable de collecter les dons destinés au fonctionnement du Beth Haknesset, n.d.t) qui faisait preuve d'une ignorance sans borne. En outre, un seul office quotidien était organisé pour la prière de Min'ha. Un jour, un homme se retrouva à prier avec ce Miniane et il remarqua que quelqu'un parcourait la synagogue pendant la répétition de la Amida en appelant à haute voix : « Tsédaka, Tsédaka ! » Le visiteur s'enquit de savoir à quoi étaient destinés les fonds de cette caisse de charité. L'un des fidèles lui répondit qu'elle servait à payer le Gabaï. « Et pourquoi avez-vous besoin d'un Gabaï ? demanda-t-il à nouveau.



Afin qu'il puisse accomplir fidèlement sa tâche, lui fut-il répondu, qu'il collecte l'argent des gens du Miniane. »

Conclusion : tout le but du Gabaï est uniquement de tourner entre les fidèles pour remplir la "Koupa" (la caisse, n.d.t) et la Koupa elle-même n'est destinée qu'à financer le travail du Gabaï !

Il en est de même, me fit remarquer le Rav, de l'homme qui ne trouve aucun but

à l'existence et qui sort du matin au soir pour se mettre au service d'un patron.
Dans quel but ?

Afin de recevoir son salaire à la fin du mois ? Pourquoi a-t-il besoin de cet argent ?

Afin d'acheter de quoi se nourrir ? Dans quel but ?

Pour avoir la force de travailler !

Finalement, Dans quel but est-il venu au monde ?

